



# COMMUNIQUÉ

Montréal, le 10 février 2015

**NO 05**

AUX AGENTES ET AGENTS  
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« **Pour affichage** »

## **NÉGOCIATION 2015**

Chères consœurs, chers confrères,

Le 6 février dernier, les membres du comité de négociation avons tenu notre toute première rencontre de la ronde de négociation 2015. Cette rencontre avait pour objectif de présenter et de déposer les modifications que nous souhaiterions voir apporter à la prochaine convention collective. Pour chacune de nos requêtes, nous devons produire un argumentaire et répondre aux précisions requises par la partie patronale.

Malgré le climat d'austérité qui sévit actuellement et l'appréhension prévisible d'un climat tendu dans l'ensemble des relations de travail, ces demandes furent toutes bien reçues et nous sommes confiants que nos vis-à-vis en ont bien compris le sens.

La prochaine étape consistera à la présentation des objectifs recherchés par l'employeur. Ces derniers disposent d'un délai de 60 jours pour ce faire. Par la suite, nous serons en mesure dans un premier temps, d'évaluer les éléments recherchés de part et d'autre et pour lesquels des propositions communes pourraient être dégagées.

Il faut toutefois comprendre qu'en ce qui concerne les augmentations salariales, les journées de maladies et le régime de retraite, que ces clauses ne se négocient pas à notre niveau. Ceci se négocie au niveau de la table centrale et croyez bien que nous nous opposons fermement aux offres patronales présentées en décembre dernier.

Soyez donc assurés que malgré le climat d'affrontement qui sévit actuellement dans le monde des relations de travail au Gouvernement, nous tentons de demeurer optimistes et ne ménagerons pas les efforts afin que nous puissions obtenir des conditions de travail dignes du niveau de professionnalisme que requiert notre fonction.

Votre comité de négociation,  
Pierre Gagné, Alexandre Faucher, Steven Cléroux, Martin Perreault